



PRÉAVIS DE GRÈVE

18 JUIN : APPEL À LA MOBILISATION DES SALARIE-ES POUR FAIRE ÉCHEC AU SABORDAGE DE RADIO FRANCE

Le plan d'économies, portant sur la période 2019/2022 (alors même que la réforme de l'audiovisuel public, et ses nombreuses inconnues, devrait intervenir en 2020), constitue une remise en cause sans précédent des missions de service public et du cadre social de Radio France.

Les 60 M€ annoncés sont la conséquence du désengagement de l'État et du plan de la Direction, dont le choix d'investissements massifs dans le numérique/web (à hauteur de 20M€) au détriment de la production radiophonique.

Radio France a déjà fait les frais de plans d'économies successifs, qui ont conduit à :

- des salaires bloqués depuis 7 ans,
- de nombreux départs non remplacés et la politique de redéploiements au profit d'activités nouvelles, qui ont désorganisé bon nombre de secteurs,
- des "assouplissements" considérables dans les organisations du travail,
- des burn-out et des arrêts maladie en recrudescence (un diagnostic est à réaliser sur ce point).

Le plan d'économies, dont 29 M€ sur la masse salariale, constitue un appauvrissement de l'entreprise et une remise en cause de l'équilibre social qui prend en compte l'activité d'une entreprise fonctionnant 7 jours sur 7, 24h sur 24. Il repose sur des réorganisations arbitraires, la suppression de certaines activités, la flexibilité des horaires, l'annualisation du temps de travail, la suppression de jours de congé, la suppression de 270 postes et la suppression de la précarité par la suppression des CDD !!!

Pour mieux imposer son projet social injustifié la direction procède à un chantage. Elle affirme que si ces accords de régression sociale ne sont pas signés par les OS, le nombre de suppressions d'emplois se portera alors à 390 !

L'indépendance éditoriale de cette maison, la qualité et la richesse de ses contenus, produits exclusivement en interne, le rayonnement de ses formations musicales ainsi que l'excellence de sa proximité en région ne peuvent s'accommoder d'économies drastiques et d'une course déraisonnable aux ressources propres.

Le plan d'économies et le chantage présentés, faisant de certaines activités menacées les victimes à venir d'une "négociation" sociale qui n'aboutirait pas, traduit la vision technocratique, pour Radio France, de ses dirigeants.

Contrairement à ce qu'annonce partout Sibyle Veil, il n'y a aucun "pacte social", aucune concertation avec les salariés et leurs représentants.

Cela ne peut conduire qu'à la casse de Radio France.

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, SNJ, SUD et UNSA exigent

- Le retrait de ce plan dangereux et destructeur
- Un effectif et des moyens nécessaires pour remplir nos missions de service public et appellent les salariés de Radio France à **cesser le travail pour une durée de 24h, le mardi 18 juin 2019 à partir de 0h00.**

*reçu ce jour
avec les
résultats d'usage
le 12.06.2019*

Pour CFDT

R. DACHAUX

Pour le SNJ

Véronique Emmanuel

Pour la CGT

J. N. ZAHND

Pour SUD

Pour FO

J. CHANON

Pour UNSA